

# PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

## Améliorer la performance énergétique



Tout à chacun à bien compris l'importance qu'il y a d'améliorer la performance énergétique des logements pour réduire leur consommation d'énergie. Reste à savoir comment pour être efficace et ne pas créer de nouveaux désordres.

Pour la rénovation des bâtiments existant, il existe une réglementation (RTex) qui est en cours de révision. L'incitation à améliorer réellement la performance des logements passe par des dispositifs régionaux d'aides financières qui recommandent le niveau BBC-Rénovation (Bâtiment Basse Consommation).

Pour l'amélioration des bâtiments neufs, l'actuelle réglementation thermique qui date de 2012 (RT2012) est elle-aussi en cours de révision. A partir de 2018 ou 2020 (selon les bâtiments), la réglementation ne s'attachera plus seulement à la consommation de chauffage, elle abordera des notions liées à l'environnement, l'usage qui en sera fait et au cycle de vie complet avec son bilan carbone. De fait, on parlera alors de « Réglementation Environnementale » ou de « Réglementation Bâtiment Responsable ».

Evidemment, la performance énergétique d'une construction dépend de plusieurs facteurs. Il est important d'agir sur l'ensemble de ses paramètres pour garantir un résultat tangible et éviter d'être déçu.

## ANAI EXPERTISES VOUS CONSEILLE

Aussi, nous encourageons nos clients à procéder dans cet ordre :

- Améliorer l'isolation des parois
- Vérifier l'utilité de changer de menuiseries (\*)
- Ne pas négliger les ponts thermiques
- Augmenter l'étanchéité à l'air
- Améliorer la ventilation
- Adapter la production de chauffage au bâti
- Adapter la production d'eau chaude sanitaire au besoin

(\*) Dans le cadre d'une gestion responsable et durable de notre environnement, il est opportun de vérifier si un changement complet de menuiserie est réellement nécessaire pour améliorer la performance

d'un bâtiment. Dans de nombreux cas, un simple changement de vitrage bien moins coûteux pour notre environnement (et le portefeuille) suffit.

Pour chacun de ces points, nous sommes en mesure de vous apporter des conseils appropriés. N'hésitez pas à lire nos pages d'informations ou à téléphoner (09 8008 5008) et demander un devis pour :

- Réaliser une étude thermique (construction, extension)
- Réaliser un audit de performance énergétique (rénovation)
- Mesurer l'étanchéité à l'air avec une infiltrométrie
- Contrôler l'isolation actuelle par thermographie

Merci de votre visite et à bientôt !